



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FNE Hauts-de-France, 28 février 2023

Apprenons à connaître et protéger les haies avec France Nature Environnement Hauts-de-France

A la suite de l'émission « Aux Arbres Citoyens » sur France 2 et du récent « Appel de la Haie », France Nature Environnement Hauts-de-France invite les citoyens à agir ensemble face à la disparition continue des haies et lance la campagne participative « Sentinelles de la Haie » du 16 mars au 15 juin pour effectuer un état des lieux des haies dans la région.

Avec environ 1,4 million de kilomètres de haies arrachés en un siècle et 5000 kilomètres de haies qui continuent d'être arrachés et non remplacés chaque année en France, cet élément paysager subi une pression extrêmement forte.

La haie agricole constitue pourtant un habitat essentiel pour la faune en accueillant, le plus souvent, des oiseaux et des chiroptères. La haie apporte également des services écosystémiques importants à l'agriculture : lutte contre l'érosion des sols grâce au système racinaire, lutte contre le dessèchement par le vent, lutte contre les coulées de boue, épuration de l'eau, création de zones ombragées pour le bétail lors des fortes chaleurs. Elle est enfin une source de production de biomasse qui pourrait devenir capitale dans les années à venir.

Pour protéger cet habitat, France Nature Environnement Hauts-de-France appelle les citoyens à devenir des « Sentinelles de la Haie ».

Sentinelles de la Nature, un outil pour recenser les atteintes faites aux haies

Le projet participatif Sentinelles de la Nature permet aux citoyens de localiser et signaler sur le territoire des atteintes à l'environnement dans le but de les résorber, à partir d'un site internet (sentinellesdelanature.fr) ou d'une application mobile.

Avec la campagne « Sentinelles de la Haie » il est possible de recenser les cas d'arrachage, de coupe à ras ou d'élagage en période de nidification des oiseaux, mais également de valoriser les initiatives en faveur des haies.

La sensibilisation est indispensable, l'application de la loi encore plus

Ces signalements permettront de faire un état des lieux des défauts d'application de la réglementation dans les Hauts-de-France pour ensuite sensibiliser les acteurs afin de promouvoir les bonnes pratiques concernant les haies et leur entretien.

11 500 km de haies disparaissent chaque année de nos espaces agricoles par vieillissement, mauvais entretien, arrachage ou pillage. Et comme une jeune haie n'a pas encore les mêmes fonctions écologiques qu'une haie ancienne, il nous faut avant tout protéger les haies existantes. Les populations d'oiseaux diminuent à grande vitesse, or parmi ces populations ce sont les oiseaux vivant en milieux agricoles qui sont les plus touchés, avec une réduction de 29,5 % de leurs effectifs depuis les années 1990.

Bénéfique pour la biodiversité, bénéfique pour les agriculteurs, la haie doit être protégée par toutes et tous !

Repenser le modèle agricole pour mieux se préparer à demain

Une étude de 2012 a évalué la production potentielle du réseau de haies de la Thiérache et de l'Avesnois à environ 35 à 38 000 tonnes de plaquettes bocagères, soit la consommation de 1500 chaudières de 50 Kw. Les haies ont un potentiel non négligeable pour produire des ressources essentielles.

Les haies peuvent enfin représenter une ressource alimentaire pour l'homme (fruits et fruits à coque), les animaux (fourrage) et pharmaceutiques (Tilleul et Aubépine par exemple).

Contact : Nans BORROT - Chargé de mission FNE Hauts-de-France
permanent@fne-hautsdefrance.fr - 07.68.82.38.17

Liens utiles : [Sentinelles de la Nature](#)
[Replay de l'émission Aux Arbres Citoyens](#)
[Appel de la Haie](#)